

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 juillet 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 3 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 3 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce lundi 20 juillet à 15h00, soit un **total de 631 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Parmi ces nouveaux cas :

- 1 est classé autochtone, sans lien avec d'autres cas signalés,
- 2 sont classés autochtones, au sein d'une famille déjà identifiée, en lien avec un cas importé.

A ce jour, 558 patients sont guéris.

Par ailleurs, les tests réalisés le vendredi 17 juillet à Saint-Louis, auprès de 200 personnes volontaires, sont tous négatifs.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 20 juillet 2020

631 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 70% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	446	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	48	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	79	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	106	+3
Nombre total de cas investigués	631	+3

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation	21	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	18	0
Cas hospitalisés en service de réanimation	4	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	4	0

Décès de personnes atteintes du Covid-19	3	0
---	---	---

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

- **Contact-tracing : plus de 4 500 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- **Se protéger avec les gestes barrières**



- **Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai**

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

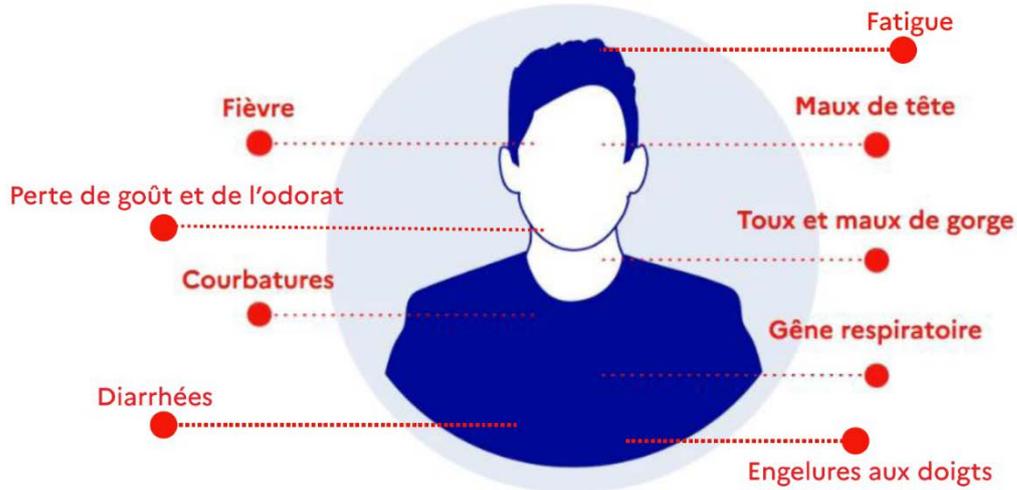
Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.

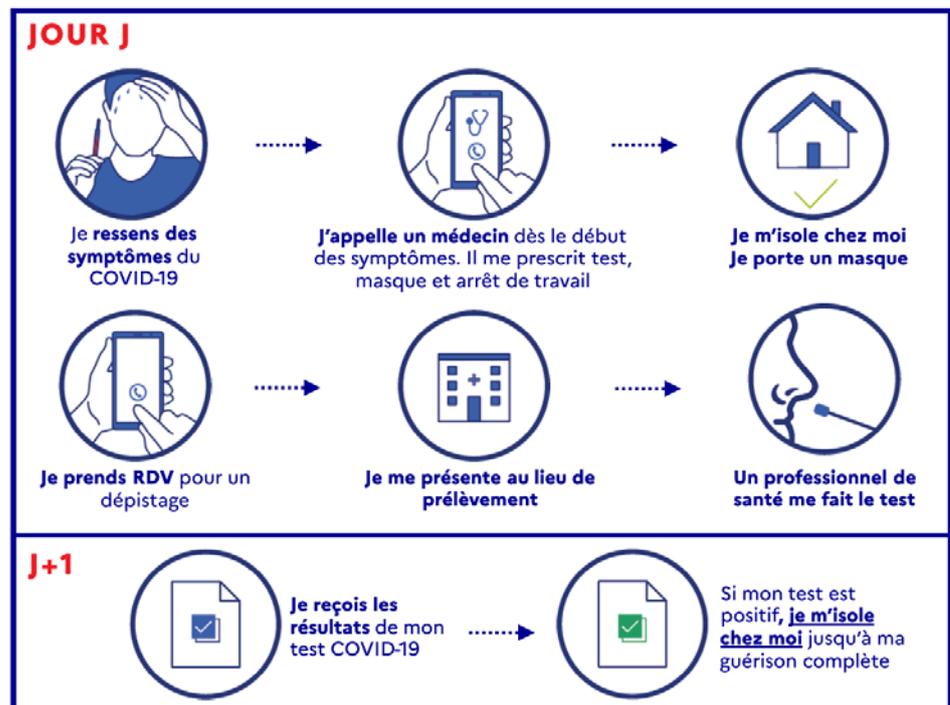
SYMPTÔMES



Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48 H
après les 1ers symptômes



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974